



MAIRIE

A NOTER...

La Mairie sera fermée pour les congés d'été...

A partir du 6 août au soir.

Réouverture au public le jeudi 2 septembre à 14 h.



SMVOS

(SYNDICAT SCOLAIRE)

Tél : 02 54 72 17 71

sivos.binas@orange.fr

Ouverture au Public :

Lundi et Mardi de 8h30 à 11h30
Jeudi de 15h à 19h

Secrétaire :

Mme Alexandra Wetzgel Grenier

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél : 02 54 82 44 58
ou 09 66 85 44 58

E.mail : mairie.binas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au Public :
Lundi et Mardi de 14h à 17h.
Vendredi de 14h à 18h30.

En cas d'urgence, contacter Mme Le Maire ou un Adjoint.



édito
du Maire



“ L'année 2021 tout comme l'année 2020, restera sans doute dans nos mémoires comme une année très particulière...

Il y a encore très peu de temps, il nous était impossible de nous déplacer sans précaution...

Impossible de voir nos proches sans risque...

Impossible d'effectuer normalement notre travail ou nos fonctions...

Impossible de fréquenter des lieux de convivialité...

Impossible de savoir si la personne à côté de nous est malade ou contagieuse...

Impossible de se rendre au-delà de dix ou vingt kilomètres de son domicile...

Au-delà des nombreuses victimes, c'est notre vie sociale, économique et personnelle qui a été chamboulée.

Mais... le vaccin est arrivé et cela nous a un peu rassuré...

A ce jour, bon nombre de personnes qui le désiraient ont pu se faire vacciner même si cela n'a pas toujours été facile d'obtenir des rendez-vous. La Communauté de Communes a mis tout en œuvre, puis par la suite, Beauce la Romaine a pu ouvrir un centre éphémère. Le secrétaire de Mairie a participé aux tâches administratives sur le terrain, ainsi tous ensemble nous avons coopéré.

Certains élus ou particuliers ont grandement participé au transport de nos aînés vers les centres de vaccinations de Beaugency, de Chateaudun, Vendôme et Morée.

Ils se reconnaîtront et je les remercie pour ce geste de solidarité.

Tout comme en 2020, ce 8 Mai nous avons honoré nos morts lors d'une cérémonie brève et en nombre restreint, par un dépôt de fleurs au monument, comme à l'accoutumée.

Nous allons essayer de reprendre goût à la vie et pensons programmer les festivités du 14 Juillet, même si le programme n'est pas tout à fait comme les autres années, cela nous permettra de nous retrouver pour un moment de convivialité.

Dans mon précédent flash j'avais mis en exergue les couturières du village qui s'étaient mobilisées pour la confection de masques en tissus.

J'avais cité leurs prénoms... sauf un... Florence ! je la prie de bien vouloir m'excuser de cette étourderie. Dans ces quelques pages vous pourrez prendre connaissance de l'état des Finances de votre commune. Le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2020 ainsi que le budget primitif pour l'année 2021 y sont détaillés.

Cette année encore la principale dépense d'investissement concernera la voirie, ainsi nous terminerons les travaux de la route de Sologne.

Le printemps n'a pas été au rendez-vous... espérons que l'été soit beau... ”

Même vaccinés, restons prudents et maintenons les gestes barrières un maximum.

BONNES VACANCES À TOUS !!!

Solange Vallée





SYNTHÈSE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AU BUDGET PRIMITIF 2021



Le compte administratif CA 2020 (dépenses et recettes réalisées) et le budget primitif BP 2021 (prévisionnel) de la commune ont été soumis à l'approbation de M. le percepteur et ont été votés en Conseil municipal le 12 avril 2021 de la manière suivante :

I - CA 2020 COMMUNE

Le CA 2020 est présenté au cours de la même séance que le compte de gestion 2020 validé par le percepteur, le conseil a ainsi constaté la parfaite concordance de ces deux documents.

Le compte administratif 2020 en résultat cumulé s'établit de la manière suivante :

Budget fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 408 885 €
- Recettes réalisées : 568 369 €

Budget investissement :

- Dépenses réalisées : 152 896 €
- Recettes réalisées : 93 272 €

Total des deux budgets

(Fonctionnement et Investissement) :

- Dépenses réalisées : 561 781 €
- Recettes réalisées : 661 641 €

L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à 159 484 €
Le déficit cumulé d'investissement s'élève à : -59 623 € soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 de 99 860 €

Le résultat excédentaire de fonctionnement est affecté au compte R 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le besoin de financement en recettes de la section d'Investissement (résultat cumulé) soit 59 623 € et le solde disponible est affecté en recettes de la section de Fonctionnement au compte R002 soit 99 860 € (affectation à l'excédent reporté de fonctionnement de la commune).

1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses :

Le compte administratif 2020 comporte en dépenses un total de crédits consommés de 408 885 € contre 408 529 € en 2019. Il s'agit d'une très minime augmentation des dépenses réelles de 355 €. Au chapitre 023, un virement en recettes de la section d'investissement à été nécessaire pour 61 985 € en 2020 contre 73 695 € en 2019.

Dans ce total réalisé on peut noter les dépenses suivantes : 6 479 € de charges d'intérêts d'emprunt (en diminution), 119 571 € en atténuation de produits sous forme d'attribution de compensation reversée à la Com Com, 163 313 € de charges de personnel et frais assimilés (assurance statutaire incluse) en augmentation par rapport à 2019 en raison du recrutement de contractuels pour palier à l'absence de titulaires absents (congé maladie ordinaire), 77 508 € de charges à caractère général, 35 827 € de subventions et participations et 4 090 € de charges exceptionnelles.

Les recettes :

Le compte administratif 2020 comporte en recettes un total de 568 369 € réalisés contre 588 593 € en 2019. Les recettes sont en baisse de 20 223 €, baisse principalement due au résultat de fonctionnement reporté en diminution par rapport à l'année précédente et des opérations d'ordre de transfert entre sections du chapitre 042 de 2019, inexistantes en 2020 et aux recettes en diminution sur les dotations, subventions et participations.

Le résultat de fonctionnement reporté qui était de 124 473 € en 2019 est de 116 016 € en 2020.

Dans ce total réalisé on peut noter les recettes suivantes : 237 776 € de recettes fiscales (impôts et taxes) en hausse par rapport à 2019 et 135 189 € de dotations cumulées de l'État à nouveau en baisse pour la deuxième année consécutive (- 11 410 € en 2020 et - 8 377 € en 2019). La commune a reçu en 2020 des remboursements de l'assurance statutaire correspondant aux indemnités journalières d'absence en maladie ordinaire des agents pour 6 019 €.

2 - SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses

Le compte administratif 2020 comporte en dépenses un total de crédits consommés de 152 896 € contre 129 206 € en 2019. Il s'agit principalement d'une hausse des dépenses en raison de l'inscription d'un montant du solde d'exécution de la section d'investissement reporté plus élevé. Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté s'élève à 64 048 € en 2020 contre 13 781 € en 2019.

Dans ce total réalisé, on peut noter les dépenses suivantes : 29 269 € de remboursement de capital d'emprunt et de caution (en baisse). En 2020, les dépenses ont principalement concerné les travaux de réfection de voiries pour 44 442 € (route de Sologne).

Les recettes :

Le compte administratif 2020 comporte en recettes un total réalisé de 93 272 € contre 65 158 € en 2019. La hausse de 28 113 € est principalement due à des excédents de fonctionnement capitalisés au chapitre 1068 de 64 087 € en 2020 contre 13 781 € en 2019 et une différence au chapitre 040 de 10 049 € encaissée en 2019 aux comptes 2182 et 2188 alors qu'aucune recette sur ces comptes n'a été enregistrée en 2020.

Dans ce total réalisé, on peut noter qu'il y a 17 000 € de subvention du Conseil départemental (DSR) destinés à financer les travaux de voirie, des dotations de 73 954 € en 2020 contre 23 9752 € en 2019, la variation étant uniquement due à la hausse du montant des excédents de

fonctionnement capitalisés du compte 1068 (64 048 € en 2020 contre 13 781 € en 2019) et 9 716 € de FCTVA .

II - BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE

Comme chaque année, la municipalité s'astreint à une rationalisation permanente de ses dépenses et est à la recherche systématique d'économies pour son budget principal dans un contexte contraint notamment par des dotations de l'État en baisse. Le budget 2021 est principalement bâti sur l'encaissement d'un emprunt de 60 000 € permettant d'effectuer des travaux de voirie (route de Sologne) et d'autres dépenses pouvant recevoir des subventions dans le cadre d'aides de l'État. Le BP 2021 est en très légère augmentation par rapport au BP 2020 et il s'établit en équilibre pour un total général de 686 592 € contre 678 307 € pour 2020 et est réparti de la manière suivante :

Budget fonctionnement :

- Dépenses prévisionnelles : 509 000 €
- Recettes prévisionnelles : 509 000 €

Budget investissement :

- Dépenses prévisionnelles : 177 592 €
- Recette prévisionnelles : 177 592 €

Total des deux budgets

(Fonctionnement et Investissement) :

- Dépenses prévisionnelles : 686 592 €
- Recette prévisionnelles : 686 592 €



1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues : 509 000 € contre 525 274 € en 2020, le BP 2021 de la section de fonctionnement est donc en diminution. On peut noter l'inscription de dépenses suivantes : 5 657 € de charges d'intérêts d'emprunt (en

diminution), 117 169 € en atténuation de produits reversés à la Com Com*, 166 490 € de charges de personnel et frais assimilés (assurance statutaire incluse), 146 297 € de charges générales, 41 360 € de subventions et participations et 6 600 € d'autres charges exceptionnelles ;

Recettes prévues : 509 000 € contre 525 274 € en 2020 dont 99 860 € d'excédent (résultat de fonctionnement reporté), 216 305 € de recettes fiscales (en baisse), 139 472 € de dotations cumulées de l'État (en hausse pour compenser la baisse des recettes fiscales sur les impôts et taxes).

*Com Com : Communauté de Communes

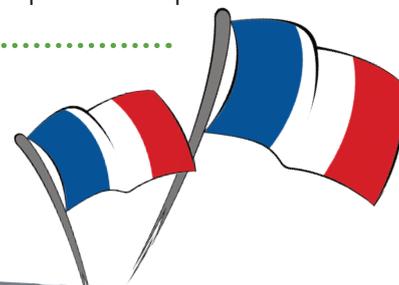
2 - SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses prévues : 177 592 € contre 153 033 € en 2020, en hausse. Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté s'élève à 59 623 € au BP 2021 contre 64 048 € voté en 2020.

On peut noter l'inscription de 30 627 € contre 29 269 € en 2020 pour le remboursement de capital d'emprunt, 60 040 € de travaux de voirie (réfection de trottoir route de Sologne, marquages au sol et réfection de bordures), des travaux de restauration de l'église pour 12 310 €, le remplacement de 3 poteaux incendie pour 8 291 € et l'acquisition de 2 défibrillateurs pour 2 400 €.

Recettes prévues : 177 592 € contre 153 033 € en 2020 dont 23 010 € de virement de la section de fonctionnement, 7 000 € de FCTVA, 59 623 € d'excédent de fonctionnement capitalisés et 26 900 € de subventions du Conseil départemental (DSR) et au titre des aides de l'Etat afin de couvrir en partie les travaux de voirie et de l'église et enfin un emprunt de 60 000 € est contracté afin de permettre d'effectuer les travaux prévus en dépenses au BP 2021.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI





ECOLE DE BINAS

En raison de la crise sanitaire, nous souhaitons cette année faire des projets à l'école, sans avoir besoin de sortir.

En janvier, nous avons reçu pendant deux jours deux comédiennes pour un projet musique. Tout d'abord, les enfants ont assisté à un spectacle musical puis ils ont profité de divers ateliers dans lesquels ils ont pu manipuler des instruments : percussions, trombone, accordéon.... Ce projet devait aboutir à la création d'un spectacle musical avec une présentation aux familles à la salle des fêtes. A cause de la situation sanitaire, il n'a pu être joué comme prévu initialement. Il a cependant été créé et joué aux copains de l'autre classe. Les spectacles des deux classes ont été filmés et envoyés aux familles.

Nous avons continué à faire des projets, de les partager tout en respectant les divers protocoles et en prenant soin de tout le monde. Malheureusement, la fermeture des écoles durant une semaine a vu, une nouvelle fois, la rencontre avec une auteure annulée.

Nous terminons notre année avec un autre grand projet ayant pour finalité une création aussi mais cette fois plastique. Ce projet a vu le jour grâce à « Petit Mural » et Borja Sanchez. Il a été présenté aux enfants : peindre sur les murs de l'école un monde rigolo. Nos élèves ont de suite été enthousiastes, très créatifs et nous ont fait de merveilleux dessins puisant pour les plus grands dans leur imaginaire. Nous avons envoyé ces dessins à notre artiste peintre qui s'en est inspiré pour créer un design en stylisant les dessins à la manière de MIRO pour toute notre façade. Les enseignantes ont alors apporté leurs touches personnelles et suite à ces échanges artiste/enseignantes est née une esquisse. Borja Sanchez est venu ensuite quatre jours à l'école pour travailler sur le mur avec les enfants et finaliser ce projet avec sa fibre créative. Les enfants ont peint à leur hauteur et Borja a fait le reste.

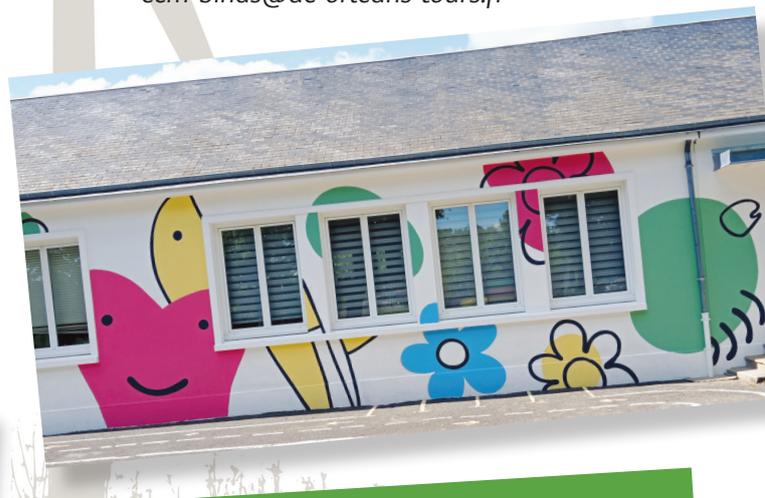


Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle école de Binas symbolisée par le monde merveilleux enfantin, plein de couleurs et de vie !

Nous avons vécu deux années particulières à l'école comme partout ailleurs. Nous avons donc envie que celle-ci soit marquée par un souvenir positif et festif avec les enfants et pas uniquement par la crise sanitaire. Il y a toujours de bonnes choses à vivre et à partager même à travers des moments compliqués. Nous sommes heureux qu'il puisse rester de ces deux années, ce mur coloré reflétant les enfants pleins de vie, qui nous l'espérons, vous donnera le sourire à chaque fois que vous l'apercevrez !

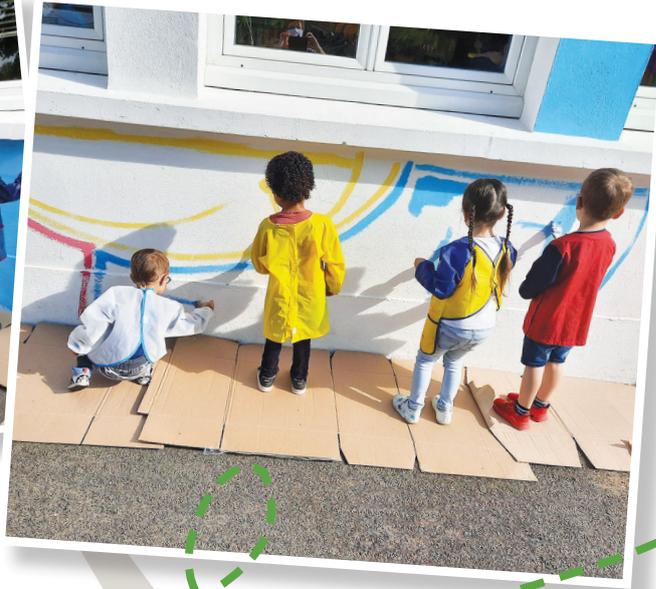
**PRENEZ TOUS BIEN SOIN DE VOUS,
passez un bel été et restez prudents !**

Sandra Meunier, directrice de l'école de Binas
ecm-binas@ac-orleans-tours.fr



Si cela n'est pas encore fait, n'oubliez pas de prendre contact si vous voulez scolariser à la rentrée prochaine votre enfant né en 2018. Vous pouvez m'envoyer un mail dès septembre si vous souhaitez scolariser votre enfant en septembre 2022. Merci à tous.





Cette réalisation
a été financée
en grande partie
par le SMVOS
(syndicat scolaire)



TRAVAUX ROUTE DE SOLOGNE





Depuis plus d'un an, nous vivons au rythme des confinements, déconfinements, restrictions plus ou moins contraignantes avec bon nombre de mesures sanitaires. Alors que cette pandémie mondiale n'a pas encore totalement disparu, nous avons décidé de donner la parole à nos artisans et commerçants du village pour comprendre comment ils traversent cette période marquée par la crise du Covid.

J'ai donc pris ma casquette de reporter pour la toute première fois et voici le récit de 2 d'entre eux qui ont accepté de répondre à mes questions.

J'ai rencontré Mme Valérie RICHARD, notre réflexologue depuis 2014

Son cabinet a été totalement fermé pendant 2 mois, en mars/avril 2020 et elle a pu bénéficier de l'aide gouvernementale. **A la réouverture il a fallu fixer de nouveaux rdv avec les clients habituels puis trouver des dates pour les nouveaux clients**, et Valérie a pu reprendre son activité à temps plein. Des mesures sanitaires ont bien sûr été mises en place et les clients sont revenus sans inquiétude.

En effet, la pièce est aérée entre chaque personne, un ¼ d'heure de battement est prévu entre chaque visite, l'entrée et la sortie du cabinet sont bien distinctes de sorte que personne ne se croise. Il n'y a plus de tissu, plus de tapis au sol et une alèse lavable a remplacé la housse en tissu éponge sur la table de massage. Le port du masque, une désinfection minutieuse et l'utilisation du gel hydro-alcoolique rassurent la clientèle.

Puis un nouveau confinement est annoncé en Novembre 2020 et **le doute plane sur la profession de réflexologue**. C'est finalement la préfecture du Loir & Cher qui, au bout de huit jours, a donné l'autorisation aux réflexologues du département de pouvoir continuer à exercer. En effet cette profession ne faisait pas partie de la liste des activités autorisées, mais l'interdiction de travailler n'était pas non plus clairement prononcée.

Dans notre région rurale, cette longue période a été vécue de manière très différente par la population, les jeunes clients n'ont globalement pas semblé affectés tandis que les personnes âgées ont fait part d'une très grande solitude, coupés de leurs enfants, petits enfants et amis.

Notre entretien se termine et **Valérie me confie que cette crise sanitaire lui a fait prendre conscience, comme à tant d'autres, de la nécessité de prendre soin de soi et qu'il faut apprendre à lever le pied.**



Puis je me suis entretenue avec Mme Anita COULON, propriétaire du restaurant « Les Acacias »

L'activité du bar, restaurant et hôtel a été stoppée pendant de longs mois entre mars 2020 et le 1^{er} février 2021, date à laquelle une ouverture sur décision de la préfecture a été prononcée.

Les chauffeurs et ouvriers du bâtiment, sur présentation de leur carte professionnelle, peuvent à nouveau prendre un repas chaud pendant la pause déjeuner uniquement.

Là aussi des mesures sanitaires ont été mises en place : lotion désinfectante, port du masque et mise à disposition d'un registre sur lequel chaque client doit inscrire ses coordonnées afin d'être recontacté rapidement en cas de détection de cas Covid. Sans oublier l'espace réglementaire entre les tables faisant passer le nombre de couverts à 28 au lieu de 60 en temps normal. **La carte des menus a disparu laissant place à un choix plus restreint de repas minute** : entendez par là des repas préparés à la demande. Des repas à emporter sont également proposés à la vente.

Tout est mis en place pour rassurer les clients et les habitués reviennent très vite.

L'apprenti en cuisine est resté à leur côté pendant le confinement et a repris du service dès la réouverture.

Depuis le début de la crise, le bar, l'hôtel, le service de restauration du soir et du weekend ont été mis à l'arrêt. **Anita a décidé de ne pas réouvrir complètement et souhaite maintenir une activité partielle.**

Officiellement à la retraite depuis 6 ans, aujourd'hui, **Anita entend bien ralentir son activité jusqu'à ce qu'un repreneur se présente, la recherche est d'ailleurs toujours en cours. Son objectif étant de pouvoir passer le flambeau afin que le Restaurant puisse continuer à exister au sein de notre village.**

Anita m'avoue que les longs mois de fermeture n'ont pas vraiment eu d'incidence sur ses revenus, grâce en partie aux plats à emporter et au prêt garanti par l'Etat dont elle a pu bénéficier.



Je les remercie toutes les deux pour le temps qu'elles ont bien voulu m'accorder.

Catherine TEENSMA, Commission Communication

CARTE D'IDENTITÉ

Les cartes d'identité ne sont plus gérées par la Mairie.

Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité sont pour notre commune : Oucques-la-Nouvelle ou Mer.

Cependant prenez soin de téléphoner avant de vous rendre sur place, ainsi vous serez renseigné sur les documents que vous devrez fournir.

Pour ceux qui le peuvent, plus d'information sur : www.interieur.gouv.fr



VIVRE ENSEMBLE

Se faire connaître auprès de la Mairie

Vous venez d'emménager sur la commune ?
Vous avez déménagé de votre domicile ?
La famille s'est agrandie ?

Faites-le savoir à l'accueil de la Mairie !!!

Afin de mieux vous accompagner dans vos démarches, vous contacter plus facilement et vous recenser en tant que nouvel habitant, nous avons besoin de vos coordonnées.

Vous êtes artisan, indépendant, nouvelle entreprise, PRESENTEZ VOUS EGALEMENT !!!

Très souvent nous n'avons pas connaissance de nouveaux arrivants sur notre commune et c'est très ennuyeux...

URBANISME

Quelles démarches pour vos travaux ?

Il n'y a pas qu'à la construction d'une habitation qu'il faut déposer une demande de permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la Mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Venez en Mairie le secrétaire vous renseignera sur tous les documents nécessaires en fonction de vos projets.



CE QU'IL FAUT BIEN COMPRENDRE... ET QUE VOUS SAVEZ TRÈS BIEN...



Depuis plus de deux années déjà, nous n'avons plus le droit d'utiliser de produits DESHERBANTS CHIMIQUES

Nous ne pouvons donc plus traiter !!! Au gré des saisons, selon la météo, la nature reprend ses droits.

Nous sommes tous confrontés à la pousse rapide et envahissante de chardons, pissenlits et autres mauvaises herbes sur nos trottoirs ou dans les ruelles.

Je demande donc à chacun de bien vouloir faire l'effort d'entretenir devant sa propriété, les agents passeront de temps de temps et feront le nécessaire aux endroits non habités.

Merci d'accepter de participer à la propreté du village ou de votre hameau.

SAMEDI 5 JUIN, C'ÉTAIT JOURNÉE « PORTE OUVERTE » AU POULAILLER DE MENAINVILLE...

Nous pouvions rendre visite aux « Poules vagabondes ». Elles sont environ 220 qui caquettent, picorent et pondent dans ce curieux poulailler sur roues... en plein air... dans une prairie non traitée afin de donner des œufs BIO.

La structure est régulièrement déplacée de zone en zone enherbée.

Les enfants ravis ont pu faire un tour de tracteur et les parents se rendre à la ferme afin d'y acheter quelques œufs, déguster une crêpe et se rafraîchir, tout en respectant les gestes barrières.

Belle initiative et belle organisation. Bravo à Vanessa et Victorien !!!





RAPPEL... NETTOYAGE CITOYEN

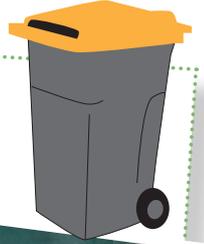
La propreté et la beauté de notre village passe par un effort de tous.

Contribuez-y en nettoyant le trottoir devant chez vous, en ramassant les déjections de votre chien lorsque vous le promenez.

Lorsque vous allez au bac à verres et que vous cassez des bouteilles... ramassez les débris...

N'attendez pas TOUT des agents !!!

Voilà ce que nous trouvons régulièrement !!!



PRENONS SOINS DES OREILLES DE NOS VOISINS !



Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments bruyants ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Soyons respectueux les uns envers les autres...



LA VIE REPREND...

Les associations reprennent petit à petit leurs activités !!!

Aujourd'hui 10 juin, les adhérents du Club des Aînés ont retrouvé leurs jeux de cartes et Ablain'line a repris ses cours de danse...

Tout ceci dans le respect des gestes barrières bien évidemment.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

GOMY JADE • LE 13/11/2020 • VALLIÈRES
BARRAULT JOAO • LE 29/11/2020 • VALLIÈRES
LEFÈVRE TIZIANO • LE 09/12/2020 • ABLAINVILLE
LEFÈVRE TIMENZO • LE 09/12/2020 • ABLAINVILLE
PAYEN AYDEN • LE 29/04/2021 • BINAS

DECES

NOËL RENÉ • LE 12/11/2020 • BINAS
THAUVIN LILIANE • LE 08/12/2020 • BINAS
ROUGEOREILLE PATRICK • LE 14/03/2021 • BINAS
FOUGEREUX ALAIN • LE 28/04/2021 • BINAS